

Le Cateau



et vous

Conseil Municipal

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU 7 MARS 2025

- Le Budget de la Ville
- Construction de l'école CURIE
- Contribution à la DECI par la ville
- Sécurisation des écoles Curie et Herbin
- Subventions traditionnelles
- Subvention pour le Centre Communal de Santé

- Réaménagement de la rue Vendelgies
- Projet « La Parenthèse au Vert » de Guy Vermeulen
- Voyage et bon d'achat des Aînés
- Dates de la Saint-Mathieu
- Dénomination de l'entrée de l'esplanade Monplaisir

PRÉSENTS : André BIHANGOU, Françoise CAMPIN, Fabien CARPENTIER, Sylvie CLERC, Matthieu DAVOINE, Angélique DEMARBAIX, Olivier DESCAMPS, Annie DORLOT, Philippe ESTEVEZ, Agnès GABET, Jacques JANTI, Jean-Marc LEGRAND, Marie-Christine LEUZIERRE, Joëlle MANESSE, Bruno MANNEL, Joseph MODARELLI, Pascal PANTEGNIES, Nathalie PINHEIRO, Stéphanie PLATEAUX, Didier PORCHERET, Michel RICHARD, Serge SIMEON, Chloé THEBERT, Dimitri VITASSE.

REPRÉSENTÉS PAR PROCURATION : Dominique COLEMAN, Guy DRUENNE, Jean-Claude LEGRAND, Brigitte REZGUI.

ABSENTE : Angélique PLAQUIN.

LE BUDGET DE LA VILLE

Dans un contexte économique d'inflation nationale, nous constatons un ralentissement de la croissance (+1,1% en 2023, contre +0,8% en 2024). Depuis la dissolution, les menaces de motion de censure constituent un facteur d'instabilité gouvernementale important, qui entraîne la défiance des acteurs économiques. Au niveau international, le contexte géopolitique incertain a toujours des conséquences sur l'économie française.

Toutefois, la volonté communale reste de maintenir un haut niveau d'investissement, pour toujours améliorer les services rendus à la population ainsi que notre cadre de vie.

► Au Cateau, l'exécution budgétaire de l'exercice 2024 fait apparaître les résultats et les perspectives pour 2025 suivants :

INVESTISSEMENT	Besoin de financement au 1 ^{er} Janvier 2024	- 3 787 865,66 €
	Résultat de l'année 2024	1 037 299,59 €
	Restes à réaliser au 31 Décembre 2024	- 922 495,55 €
	TOTAL	- 3 673 061,62 € TTC (la ville a investi dans ses projets)
FONCTIONNEMENT	Résultat reporté au 1 ^{er} Janvier 2024	7 485 259,23 €
	Résultat de l'année 2024	1 426 219,10 €
	TOTAL	+ 8 911 478,33 € TTC (la ville a fait des efforts pour économiser)
	Disponible au 1^{er} Janvier 2025	5 238 416,71 €

► Au final, l'excédent disponible pour le Budget Primitif 2025 s'élève à + 5 238 416,71 € après couverture du pôle investissement, et ce sans recours à l'emprunt. Cette manne financière nous permettra de demander des subventions à hauteur de ce que la ville escomptera, mais aussi d'assumer le décalage du versement a-posteriori des subventions. Par exemple, 3 millions d'euros attendus ce jour de la DRAC pour les deux premières tranches de la rénovation de notre Abbatale déjà réalisées.

Dépenses de Fonctionnement 2024

Malgré un contexte économique tendu, la Ville du Cateau-Cambrésis a su générer des économies, en ayant plus de recettes que de dépenses. En 2024, on note :

- une progression des recettes de + 247 260 €,
- une évolution des dépenses de + 102 060 €.

▶ **un écart favorable de + 145 200 €**

▶ Après l'explosion des coûts énergétiques en 2022, la ville du Cateau-Cambrésis a limité la température de ses bâtiments publics à 19° et complexes sportifs à 15°, installé des vannes thermostatiques et des minuteries d'éclairage. On constate alors sur la facture énergétique 2024, un écart favorable de 78 027 €. Ces efforts sur les économies d'énergie sont à poursuivre.

▶ Pour 2025, une attention particulière sera portée sur les contrats de maintenance et assurance. Monsieur le Premier Ministre interpellé sur le sujet a demandé que les communes remontent leurs difficultés.

▶ On relève également que la cotisation au SDIS - Service Départemental d'Incendie et de Secours - a augmenté de 15 660 € entre 2023 et 2024, soit une cotisation de 295 000 € pour 2025.

▶ Au niveau du personnel communal, on note une progression globale des dépenses de personnel de + 75 090 €. Cela s'explique par le versement de la prime de pouvoir d'achat et d'un capital décès. De plus, 31 avancements d'échelon ont été accordés. L'âge moyen plutôt élevé des agents de la ville préfigure des départs dans les prochaines années.

Dépenses d'Investissement 2024

▶ Construction de l'École Curie

Les travaux concernant la **construction d'une nouvelle école Curie** incluant des **fondations renforcées**, les **aménagements extérieurs** et la **démolition des anciens locaux** sont estimés à **3 260 000 €**. Il faut reconnaître que le terrain du secteur Schweitzer a connu, par le passé, des effondrements. Le cabinet d'études nous a alors imposé des fondations renforcées.

Pour mener à bien ce projet, la commune attend 600 000 €, par le soutien de l'Etat avec une subvention DSIL - Dotation de Soutien à l'Investissement Local - de 300 090 € et 300 000 € du Département du Nord, dans le cadre de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs.

- ▶ **Poursuite de la rénovation de l'Abbatiale**
- ▶ **Démolition des bâtiments de la friche Hilma**
- ▶ **Aménagement de l'entrée de l'Esplanade Monplaisir**
- ▶ **Agrandissement du cimetière**

Des achats de moindre importance au regard des montants, mais tout aussi indispensables pour le bon fonctionnement des services et la qualité du cadre de vie pour la population, sont réalisés tout au long de l'année :

- achat d'un véhicule pour la Police municipale (24 702 €)
- achat d'un boxer benne (23 505 €) et d'une tondeuse (28 647 €) pour le service Espaces Verts
- remplacement du serveur de la Mairie (14 600 €)

Par ailleurs, aux travaux en cours de réalisation précités, il convient d'ajouter :

- la réfection de la toiture des Restos du Cœur (68 000 €)
- la maîtrise d'œuvre concernant la réfection de la toiture du Centre Socio-culturel Couprie (43 000 €),
- la maîtrise d'œuvre de la réfection de la chaussée rue Vendelgies après la finalisation des deux nouveaux immeubles Citta di Cavé (20 000 €).

Projets d'Investissement 2025

- ▶ **Poursuite de la rénovation de l'Abbatiale**
- ▶ **Poursuite de la construction de l'école Curie**
- ▶ **Réfection de la verrière de la Médiathèque et des toits de l'espace COUPRIE**
- ▶ **Réfection de la chaussée rue Vendelgies**
- ▶ **Cheminement autour des lotissements rue Jules Verne, Jacques Prévert et Jacques Brel**
- ▶ **Diverses réfections de trottoirs et voiries**
- ▶ **Etude pour la démolition de la friche Caffiaux en cœur de ville.**

Du côté de la CA2C, l'aménagement de la ZAC des Quatre Vaux est estimé à 4 900 000 €.

L'Etablissement Public Foncier devrait finaliser la démolition de la friche à l'angle de la rue Louise Michel.

En Février, un incendie s'est déclaré sur la friche Simons, ravivant l'intérêt de procéder à la démolition et renaturation du site.

En conclusion, le budget 2025 sera construit autour des grands axes suivants :

- ▶ **Pas de hausse d'impôts depuis 2001, pour ne pas impacter le pouvoir d'achat des Catésiens.** En effet, au Cateau la taxe foncière s'élève à 39 %, figurant dans les taux les plus bas des communes au nombre d'habitants équivalent.
- ▶ **Maîtriser l'endettement**, la ville du Cateau n'a pas eu recours à l'emprunt depuis 2018 (construction de l'école Langevin). Elle se situe dans les communes les moins endettées dans la catégorie des moins de 10 000 habitants.
- ▶ **Maintenir les investissements.** Elle entend poursuivre une politique d'investissement soutenue, à la hauteur de ses capacités financières, en protégeant toujours sa capacité d'autofinancement. Et ce pour rénover nos bâtiments, améliorer leur performance énergétique et préserver notre patrimoine.
- ▶ **Maintien d'un haut niveau de services** pour les Catésiennes et Catésiens, mais aussi pour les habitants vivant dans les communes voisines qui viennent profiter de nos équipements sportifs et culturels.

CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE CURIE

La Ville du Cateau est en train de construire une nouvelle école Curie. Cette création inclut la démolition des anciens murs ainsi qu'un nouvel aménagement paysager pour la cour de l'école.

Montant total de l'opération : 3 259 191 € TTC

Montant des subventions obtenues : 600 090 €

Reste à charge pour la Ville : 2 112 902 €

Il est proposé de recourir à un emprunt de 2 000 000 € dont l'échéance se fera en 2026, date à laquelle s'éteindra un emprunt renégocié de plus de 2 millions d'euros. Notre faible endettement sera ainsi maintenu.

Pour mémoire, le dernier emprunt que la Ville du Cateau a contracté date de 2018 et concernait la construction de l'école Langevin.

Vote : Unanimité

SÉCURISATION DES ÉCOLES CURIE ET HERBIN

► Ecole Curie

Dans le cadre de la construction de la nouvelle école Curie, il est nécessaire de revoir la clôture arrière, constituée d'un grillage d'1 mètre de haut. Afin de garantir la sécurité des élèves, nous envisageons de le remplacer par une clôture en panneaux rigides de 2 mètres, sur une longueur de 125 mètres encerclant l'arrière de l'école qui aboutit au chemin menant au centre équestre. Il faudra alors **retirer plusieurs arbres, les déssoucher, et terminer la pose de cette nouvelle clôture** avant la rentrée de Septembre 2025.

► Ecole Herbin

Actuellement, l'établissement est entouré d'une clôture de 2 mètres de haut, sauf au niveau de l'entrée principale, où réside une petite barrière de 50 cm. Cette faiblesse de sécurité représente un risque pour les élèves et le personnel.

Afin de garantir un niveau de sécurité optimal, cette barrière sera remplacée par une **structure de 2 mètres de haut également**.

Le montant total de ces **travaux de sécurisation des écoles s'élève à 24 000 €**, financés comme suit :

	Dépenses	Recettes
Ecole Curie		Fond d'Interministériel de Prévention de la Délinquance FIPD 19 179,68 €
Abattage d'arbres	4 500 €	
Dessouchage	2 625 €	
Clôture	6 875 €	
Ecole Herbin		Ville 4 794,92 €
Portail et clôture	9 974,60 €	
TOTAL	23 974,60 €	23 974,60 €

Vote : Unanimité

SUBVENTIONS TRADITIONNELLES

► **Commanderie de la Chaude Andouille : 1 500 €** en soutien à l'organisation du **19^e chapitre** qui aura lieu **le 6 Avril 2025**.

Vote : Unanimité - M. Bruno MANNEL sort de la salle et ne participe pas au vote, étant membre du Bureau de la Chaude Andouille.

► **Zikenstock : 8 000 €** pour permettre les réservations des groupes musicaux et autres gestions techniques de leur venue pour le **21^e festival Zikenstock des 8, 9 et 10 Mai 2025**.

Vote : 3 Contre, 1 abstention, 24 Pour

SUBVENTION POUR LE CENTRE COMMUNAL DE SANTÉ

Chaque année, la Ville octroie une **subvention de 100 000 € au Centre Communal de Santé**, mandatée après le vote du budget. Le Budget Prévisionnel 2025 de la ville sera acté le 10 Avril 2025.

Mais pour garantir l'équilibre budgétaire du CCS (budget rattaché au budget de la Ville), il est nécessaire de fournir avant Avril, une avance de cette subvention, utilisée notamment pour le **paiement des**

salaires de nos trois docteurs.

Le Conseil Municipal autorise le versement d'un **acompte de 50 000 €** au profit du Centre Communal de Santé.

Vote : Unanimité

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE VENDELGIES

La rue Vendelgies est revêtue de pavés. Elle donne accès :

- aux résidences Citta di Cave (48 logements en 2018, puis 32 nouveaux logements seront achevés cet automne),
- au garage Citroën Peugeot,
- aux locaux des Restos du Cœur et du Magasin Solidaire,
- à 16 garages.

Dans une cohérence d'harmonisation, de sécurité mais aussi de confort acoustique et routier, la commune souhaite **retirer ces pavés**, pour y faire **un enrobé, des stationnements** et un **cheminement piéton**.

Ces travaux sont estimés à **180 870 €**, dont 30 % éligibles à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux soit **54 260 € de subvention possible** sollicités par le Conseil Municipal.

	Dépenses	Recettes
Géomètre	2 450 €	
Travaux d'aménagement	174 560 €	DETR 54 260 €
Etude de sol	3 860 €	Ville 126 610 €
TOTAL	180 870 €	180 870 €

Vote : Unanimité

CONTRIBUTION À LA DECI

La ville du Cateau adhère au SIDEN SIAN pour la compétence « *Défense Extérieure Contre l'Incendie* ». Le montant de cette cotisation s'élève à 35 285 € TTC.

Cette cotisation devrait être payée par les habitants. Mais, la ville du Cateau propose de **prendre en charge ce montant directement sur son budget communal**. Ainsi, la ville refuse que **5 € soient demandés à chaque personne d'un foyer**. Par exemple, une personne vivant en couple avec deux enfants, ce sont 20 € qui seraient imputés sur leur taxe foncière. Pas au Cateau.

Vote : Unanimité

PROJET « LA PARENTHÈSE AU VERT » DE GUY VERMEULEN

La Société coopérative d'intérêt collectif (Scic), **Vacances Plurielles** présidée par Guy VERMEULEN gère l'accueil des enfants en période de vacances scolaires.

En 2013, elle a **racheté les anciens haras**, situés 58 chemin de Montay face à l'IME, pour les métamorphoser en une bulle au vert, un espace dédié à la nature au bord de la rivière Selle, au divertissement et à la sérénité. Le lieu est désormais baptisé « **La Parenthèse au Vert** ».

Des travaux conséquents ont débuté en 2023. Deux bâtiments sur cinq ont reçu le **soutien de la Ville** par le biais d'une **aide de 109 000 €**, sur un coût des **travaux de 727 310 €**.

L'activité s'ouvrirait à de **l'hébergement touristique**, pour des familles ou des entreprises en séminaire. La Parenthèse au Vert s'ouvre au grand public en devenant un **lieu de rassemblement** pour des fêtes de la ville, des conférences sur la nature, des expositions photos... **Une fête champêtre proposée par le Conseil des Sages s'y tiendra le Samedi 31 Mai 2025** ouverte à tous. Il s'agira d'un barbecue où chacun pourra amener son repas, gobelets, boissons et profiter de la qualité du site de La Parenthèse au Vert avec ses amis ou sa famille.

En 2025, la SCIC Vacances Plurielles continue ses rénovations, avec **150 000 €**

investis pour créer une salle de restauration et une cuisine pédagogique avec un four à pains. Là encore, la Ville du Cateau apporte son soutien, avec une **nouvelle subvention de 30 000 €**. La loi interdit de donner plus.

Ces nouveaux espaces seront des outils pédagogiques supplémentaires. L'espace cantine sera utilisé par les enfants de l'accueil de loisirs dès le mois d'Octobre 2025 (bâtiment fermé, dalle au sol réalisée et éclairage assuré). Le four à pains sera opérationnel pour la prochaine saison d'accueil, au Printemps 2026.

Vote :

VOYAGE ET BON D'ACHAT DES AÎNÉS

Chaque année, la ville organise un voyage pour nos Aînés. Cette année, le 23 Mai 2025, nos Seniors visiteront le **musée de la poupée et du jouet ancien de Wambrechies**, puis pourront partager des moments d'échange lors d'un repas, moyennant une participation :

- ▶ 10 € pour les participants au voyage ayant 63 ans ou plus,
- ▶ 60 € pour les conjoint(e)s accompagnant(e)s, n'ayant pas atteint l'âge de 63 ans mais souhaitant profiter du voyage.

Le montant de cette participation comprend le repas et la visite.

À savoir : les participations financières demandées seront dues pour toute personne inscrite qui serait absente le jour du voyage sans justificatif médical.

Vote : Unanimité

Les Seniors ne souhaitant pas participer au voyage recevront automatiquement, comme l'année précédente, un bon d'achat. Cette année, la commune fait passer le bon **de 35 € à 40 €** pour 2025, soit une hausse qui permettra un **abondement au commerce local de 60 000 €**. Le bon se présentera sous forme de **deux chèques de 20 €**, à valoir dans un commerce catésien participant à l'opération.

Pour recevoir ce bon d'achat de Noël, il faut :

- avoir 63 ans ou plus
- habiter la ville du Cateau-Cambrésis depuis le 1^{er} janvier de l'année en cours,
- être inscrit sur les listes électorales, ou être référencé par le service Seniors de la ville si vous ne votez pas
- en cas de décès, le bon d'achat ne sera remis ni au conjoint, ni à une tierce personne.

Vote : Unanimité

DATES DE LA SAINT-MATTHIEU

Le Conseil Municipal, en Juin 2008, a fixé la date de la grande foire Saint-Matthieu « au Samedi qui suit le 22 Septembre ». Compte tenu du calendrier 2025 et des disponibilités des forains, il est demandé au Conseil Municipal de modifier sa délibération pour :

En 2025, les festivités de la Saint-Matthieu auront lieu comme suit :

- Grande Foire : le Samedi 20 Septembre 2025
- Défilé : le Dimanche 28 Septembre 2025.

Vote : Unanimité

DÉNOMINATION DE L'ENTRÉE DE L'ESPLANADE MONPLAISIR

L'ancien magasin Logimob a été démoli en 2020. Depuis, une placette s'est dessinée, avec bancs et réverbères à venir au-dessus de la rivière et un jet d'eau.

Monsieur le Maire propose de nommer prochainement cet espace **au nom de Monsieur Roland GRIMALDI**, qui fut :

- **Maire du Cateau-Cambrésis** de 1971 à 1983, puis de 1989 à 1995,
- **Conseiller Général du canton du Cateau-Cambrésis** de 1973 à 1992 et de 1998 à 2004,
- **Sénateur du Nord** de 1977 à 1992.

Cette placette donne accès au Musée Matisse. Sous son premier mandat de Maire du Cateau-Cambrésis et sur son initiative, a eu lieu en 1982 le transfert du Musée Matisse, depuis le grand salon de l'Hôtel de Ville au Palais Fénelon.

La rivière Selle coule dessous cette placette. Monsieur GRIMALDI s'est fortement engagé dans ses missions de Président du Syndicat de la Selle et dans la défense de l'environnement avec son association l'A-Propos.

Vote : Unanimité